



Rien qu'à son nom on devine le mouvement, une torsion, un rythme : *Bombatwist*. Il est le lauréat. La réponse au besoin d'un lieu pour l'adc. Le point final du concours lancé en avril dernier. C'est lui le projet qui, après deux jours d'intenses débats, a fait l'unanimité auprès du jury. *Bombatwist* devrait prendre forme sur la place Sturm.

et la chenille devint Pavillon

Les photos de l'exposition du concours du Pavillon de la danse ont été réalisées par Steeve Luncker

Dans les pages qui suivent, notre journal parcourt l'exposition qui réunissait soixante-cinq projets comme autant de déclinaisons possibles d'un pavillon de la danse. Les deux architectes lauréats reviennent quant à eux sur la genèse de *Bombatwist*, tandis que Pauline Rappaz nous en délivre un retour critique. Enfin, parole est donnée aux politiques sur les quelques mètres décisifs qui nous séparent du seuil de *Bombatwist*. Notre dossier.



dans le pavillon il y a ...

pour le public (195m²) :
— l'entrée
— le foyer
— le bar / cuisine
— les sanitaires

pour le spectacle (440m²) :
— le plateau (aire de jeu : 12m x 12m)
— la salle avec gradins démontables (200 personnes)

pour le travail (385m²) :
— les bureaux
— le centre de documentation
— la salle mixte (échauffement, médiation, réunion...)
— les espaces techniques
— les loges, douches et sanitaires

et à la Maison des arts du Grütli :
— trois studios de danse (110 m², 150 m² et 190m²)
gérés par l'adc

Projet lauréat : comme un air de *Bombatwist*

Au premier plan, les deux associés de ON Architecture, Jean Camuzet et Ubaldo Martella (les bras croisés), avec leurs collaborateurs Mafalda Sacadura Botte et Joël Amorim — Photo: Georges Cabrera

Un Pavillon de la danse, enfin. Un élégant écrin lumineux, discret, parcouru d'une vague à même sa structure.

Un projet né du travail de deux jeunes architectes, Jean Camuzet et Ubaldo Martella. Nous les avons rencontrés, au quatrième étage de leur atelier ON Architecture, rue Marterey à Lausanne. Interview.

Journal de l'adc : *Bombatwist* fait sourire et intrigue ; d'où vient ce nom étonnant ?

Ubaldo Martella : Ce nom est lié à une chanson de 1985 que l'on écoutait pendant la réalisation du projet, *J'me sens comme une bamba triste* de Pierre Billon. Disons qu'elle nous apportait un peu de légèreté. Lorsque nous sommes arrivés au moment de le baptiser, nous avons repensé à cette musique et l'avons twistée. C'est aussi simple que cela.

Parlez-nous de votre parcours commun ?

JC : Nous sommes tous deux des architectes EPFL, de la même volée, diplômés en 2007. Ensuite nous avons chacun fait nos expériences dans de grands bureaux d'architecture à Lausanne. A un moment donné, nous nous sommes retrouvés à travailler dans la même agence. Là, on nous a demandé de monter une cellule dédiée spécifiquement aux concours. Au vu de nos succès, l'idée de créer quelque chose ensemble est venue assez naturellement. Ainsi nous avons lancé notre propre atelier, ON Architecture, en mars 2013.

UM : Nous sommes complémentaires dans notre travail. Jean a beaucoup d'expérience dans les concours et moi dans le développement des projets. Un concours comme celui du Pavillon de la danse permet de bénéficier d'une

belle visibilité. Même si on ne gagne pas, cela fait parler de nous. **Est-ce la première fois que vous travaillez sur un projet tel que celui-ci ?**

JC : Le Pavillon de la danse est un projet singulier. Le fait qu'il soit déplaçable demande une approche particulière. Et travailler sur une salle de spectacle, ce n'est pas fréquent. Un projet culturel jouit d'une aura différente des projets sur lesquels nous travaillons d'accoutumée.

UM : Comme le dit Jean, ce n'est pas fréquent comme mandat. Avec le Pavillon de la danse, nous touchons au milieu artistique contemporain, cela détonne avec les concours habituels, qui concernent plus souvent des écoles, des EMS, des crèches ou des bureaux. Quand ce genre de projet se profile, c'est magnifique. En ce qui me concerne, je m'étais déjà beaucoup intéressé à l'architecture éphémère, et ce concours représentait une occasion assez unique de nous « éclater », comme on dit. Beaucoup de bureaux renommés ont d'ailleurs participé. Pour un jeune bureau comme le nôtre, gagner était simplement formidable. Aussi, lorsqu'on nous a annoncé au téléphone que nous avions remporté le concours, j'ai cru qu'un ami nous faisait une blague !

Quelles ont été vos sources d'inspirations ?

UM : Avant même de lire l'entier du programme, Jean est arrivé avec une image. Une image qui a cristallisé notre souhait autour de la chronophotographie. Cela a été à la base de notre réflexion, nous voulions recréer le mouvement. Quand nous avons lu « danse », nous avons pensé « mouvement ».

JC : Une architecture est une entité stable, qui ne bouge pas. Statique, comme l'est une photographie. Ce procédé photographique, celui de la

chronophotographie, permet justement de représenter un mouvement sur un média fixe. Nous avons alors reporté ce principe sur notre projet. Si on regarde la structure de ce bâtiment, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une série de cadres, de portiques. Chacun des portiques est différent. L'assemblage de ces éléments permet de générer un mouvement. Sinon, la structure est très rationnelle, très simple, très efficace. C'est cet « input » du mouvement qui génère l'identité du bâtiment.

Vous parlez de cette vague que l'on aperçoit sur la structure extérieure ?

JC : Oui. Cette vague incarne l'aspect mouvant de la structure. Si on prend le portique, nous avons imaginé une danseuse le franchissant, et qui, d'un mouvement, une arabesque par exemple, transforme le pavillon de l'intérieur. Comme si la danseuse avait laissé son empreinte. On peut même imaginer, si le pavillon continuait, une empreinte différente, qui serait la suite du mouvement de la danseuse.

Quels ont été les principaux défis pendant la réalisation de ce projet ?

UM : Nous devons dire que le programme était bien fait, il expliquait bien le contexte politique et géographique. Le caractère éphémère nous a semblé une condition intelligente. Avec ces paramètres en tête, nous avons pensé à quelque chose de compact.

Vous n'avez jamais imaginé le projet en plusieurs blocs ?

JC : Non. Le maître mot était la compacité du programme. C'est-à-dire comment rassembler dans un plus petit volume tout le programme demandé. Sur plan, si l'on voit la répartition du projet, tous les flux concer-

nant le public sont au rez-de-chaussée, tandis que tout ce qui concerne les usagers est à l'étage. Nous voulions un bâtiment fonctionnel. Un terme qui nous a suivi tout au long de la réalisation était l'efficacité. **UM :** Et puis l'économie aussi. L'économie des moyens, l'économie d'utilisation du sol, l'économie des montages, la facilité de construction et de démontage.

Pourquoi le bois ?

UM : Nous aurions pu partir sur le métal, puis qu'il fallait que ce soit une structure légère. Mais nous voulions une matière chaude, qui apporte un confort acoustique et visuel. Et puis, nous connaissons la situation des sylviculteurs suisses. Nous nous inscrivons aussi dans une réflexion sur le durable.

Votre bâtiment pourra donc être démonté et remonté ailleurs ?

UM : Absolument. D'où sa forme très compacte. La forme du bâtiment ne devait pas être liée à la place. Nous voulions une expression qui puisse être placée dans un autre contexte. De manière caricaturale, on peut dire qu'il s'agit d'une boîte qui pourra être déplacée et installée ailleurs.

JC : Et comme nous ne connaissons pas cet ailleurs, nous avons pensé le plus petit possible afin qu'elle occupe le minimum de place.

Quelle est la prochaine étape ?

JC : Nous allons développer le projet avec les usagers, c'est-à-dire l'adc et le maître d'ouvrage, la Ville de Genève. Il y aura certainement des modifications à effectuer pour que le projet soit le plus adapté possible au site mais aussi aux exigences précises des utilisateurs.

Propos recueillis par Jessica Richard



Fragments d'un concours amoureux

Cet été, soixante-cinq bureaux d'architectes ont planché sur le concours lancé par la Ville de Genève. C'est beaucoup, mais ce concours était stimulant et l'émulation était bien visible dans les planches et maquettes rendues.

Quelles ont été les solutions proposées, quels projets ont été imaginés pour habiller la place Sturm ? Déambulation dans l'exposition qui, durant quinze jours cet automne au Forum Faubourg, présentait la totalité des projets.

« C elui-ci me fait penser à un accordéon. Non. Plutôt à une chenille... ou à une crevette peut-être. Après réflexion, je préfère celui qui s'inspire des yourtes mongoles, ou alors le chapiteau. » Saisie au vol entre deux allées de l'exposition consacrée aux projets proposés pour le Pavillon de la danse contemporaine, cette remarque d'un visiteur n'est pas loufoque. Au contraire, elle illustre à merveille la richesse des réponses apportées à cette innocente question : « comment construire un pavillon de la danse contemporaine en ville de Genève ? »

Un pavillon pour accueillir l'Association pour la danse contemporaine à Genève. Mais pas n'importe où, sur la place Charles-Sturm. Place publique cherche salle de spectacle. Soit un site historique en centre-ville, perlé d'arbres, jouxtant l'Église russe et qui semble accablé d'une malédiction lorsque vient la question de son aménagement. Pas n'importe quel pavillon non plus d'ailleurs. Il devra valoriser le lieu sans l'écraser, être éphémère, flexible, faire danser et rêver aussi. Bref, un cas d'école. Pas moins de

soixante-cinq bureaux d'architectes, suisses et internationaux, ont répondu à l'appel lancé le 23 avril dernier. Tous étaient exposés du 8 au 26 octobre au Forum Faubourg, un espace dédié à l'architecture et à l'urbanisme. Une promenade à chaque fois nouvelle le long de la rue Ferdinand-Holder. En miniature bien sûr.

Fonctionnel et poétique

Lorsque l'on pénètre dans la salle d'exposition, nous sommes d'abord frappés par la densité des objets présentés. Un dédale de maquettes blanches, flanquées de larges planches suspendues. En rang d'oignon, les projets occupent l'espace, tout l'espace. Le visiteur est immédiatement saisi par le vertige des possibles. Une place menue, nichée au creux de la ville et autant de façon de l'habiller. On songe aux défilés de mode : une même silhouette pour une multitude de parures possibles. Bombatwist, le lauréat, ouvre le bal. Tourné face à l'entrée, il est l'étoile de l'exposition. A ses côtés, les trois autres projets primés s'affichent à la suite. Déjà quatre propositions et déjà quatre façons contrastées d'aménager le nord de la place Sturm. Le ton est donné.

Si *Bombatwist* ressemble à une élégante petite boîte à chaussures, dans la mouvance « swiss box », avec ses lignes simples et son toit plat, *Double face* a quant à lui fait le pari de la hauteur. Arrivé sur la deuxième marche du podium, ce projet imaginé par un bureau barcelonais dévoile une toiture qui évoque les anciennes granges à céréales. Dans un autre style, le projet madrilène *Tentes en bois*, arrivé quatrième, se décline, lui, en plusieurs éléments façon poupées russes. *Alvin*, projet d'un bureau genevois arrivé troisième, se présente en deux blocs distincts, rejoignant *Bombatwist* sur ce point. Avec toutefois la particularité d'avoir distinctement compartimenté les espaces demandant ainsi un ancrage au sol plus conséquent, rendant son caractère éphémère moins évident aux yeux du jury.

Après le palmarès, nous sommes prêts à arpenter la soixantaine d'autres propositions. Très vite, en parcourant les planches, malgré les contrastes, apparaissent des familles. Certaines caractéristiques, certains traits reviennent d'un plan à l'autre, d'une maquette à l'autre. Des plus classiques aux plus fantaisistes, les projets exposés entrent en résonance au fil des pas. Il y a les monoblocs, tel *Bombatwist*, qui ont opté pour une forme compacte et rationnelle. *Show the place*, autre candidat genevois, s'inscrit dans cette catégorie. Un projet tendu par une réflexion sur la mise en valeur de la place, s'ouvrant sur ses trois axes.

Dans une optique différente, quelques bureaux d'architectes ont misé sur la multiplicité des blocs pour répartir le programme. Mode campus, pour des projets tels l'italien *Iceberg*, disséminé en trois rectangles imposants, ou comme *Le danseur*, une structure divisée en plusieurs parties distinctes imaginée par un bureau français. Le désavantage de ces dernières propositions : leur implantation trop vaste sur la place compromet le critère de légèreté nomade.

Car si la sobriété est le maître mot de nombreux projets présentés, certains ont parié sur l'extravagance. On s'étonne devant le projet d'un

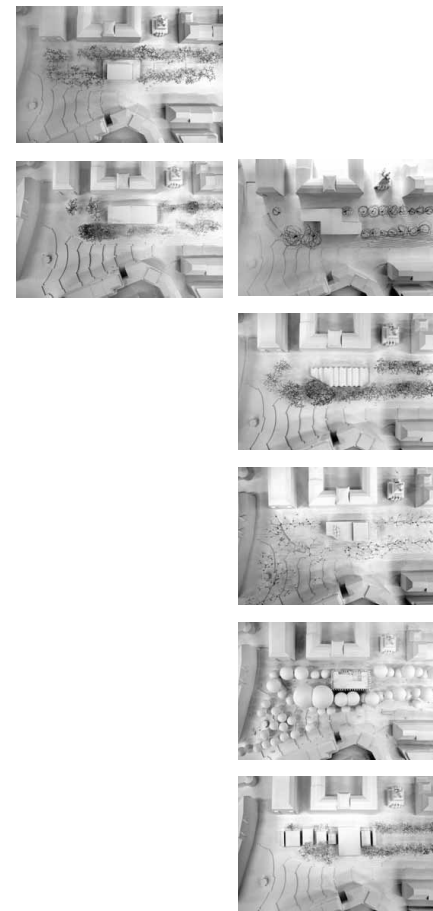
bureau viennois qui présente une structure en aluminium se déformant tel un pas de vis géant. Autre exemple, le *Pavda*, son look rétro assumé, ses façades bleues cernées de guirlandes d'ampoules. Un hangar azur qui détonne avec son espace d'accueil. Des idées écartées par le jury dès le premier tour du concours. Des projets qui, à l'image du Guggenheim de Bilbao, rentrent plus dans la catégorie des bâtiments icônes que dans celle du pavillon éphémère. Des projets qui souvent s'étendent sur une trop large partie de la place Sturm. Un aménagement qui ne cadre pas avec les critères décidés par la Ville de Genève.

Une équation du juste milieu

Plus on avance dans l'exposition plus nous comprenons. Le pavillon de la danse idéal doit être une équation du juste milieu. Ainsi, les propositions s'appuyant uniquement sur le caractère éphémère, type tente, yourte ou box – on pense aux locaux de l'entreprise Freitag à Zurich – ne convainquent pas. Ni trop, ni pas assez, ni trop grand, ni trop petit. Mesure et efficacité. On analyse les maquettes, on est séduit, interloqué, on s'amuse des arbres miniatures toujours différents d'imaginaire en imaginaire. On tente de déchiffrer les plans, de se projeter. Quelquefois, il faut revenir deux fois, même trois fois devant une planche pour en saisir toute la dimension, la complexité, l'élégance.

Des perspectives singulières, des manières d'être sur la place, parfois aux antipodes les unes des autres. Avant de quitter la salle, on passe une dernière fois devant *Bombatwist*. Vitalité, pureté, flexibilité se dégagent de ce petit écran dynamique. Mêlant fonctionnalité et poétique, sa force émane de son implantation réfléchie et de son adaptabilité. De son élégance simple aussi. L'exposition promet la fin de l'errance pour l'adc et le début d'une nouvelle aventure. Oui, on dansera bientôt au milieu du mail de la place Sturm.

Jessica Richard



Vues plongeantes de quelques maquettes exposées au Forum Faubourg.

Elle fut longue la route... 10 dates clés.

— 1986
L'Association pour la danse contemporaine (adc) se constitue et présente ses spectacles à la Salle Patino à Genève.

— 1997
L'adc quitte Patino (devenue Cité bleue), devient nomade et dissémine sa programmation dans plusieurs salles genevoises, notamment le Grütli, le Loup, l'Alhambra.

— 1998
Le projet d'une Maison de la danse à Genève prend forme. Son implantation se dessine à Lancy dans le centre socio-culturel de l'Escargot en 2006.

— 2004
L'adc s'installe provisoirement aux Eaux-Vives en attendant Lancy.

— 2006
La population de Lancy entérine par un vote le projet du centre socio-culturel de l'Escargot. La Maison de la danse passe à la trappe.

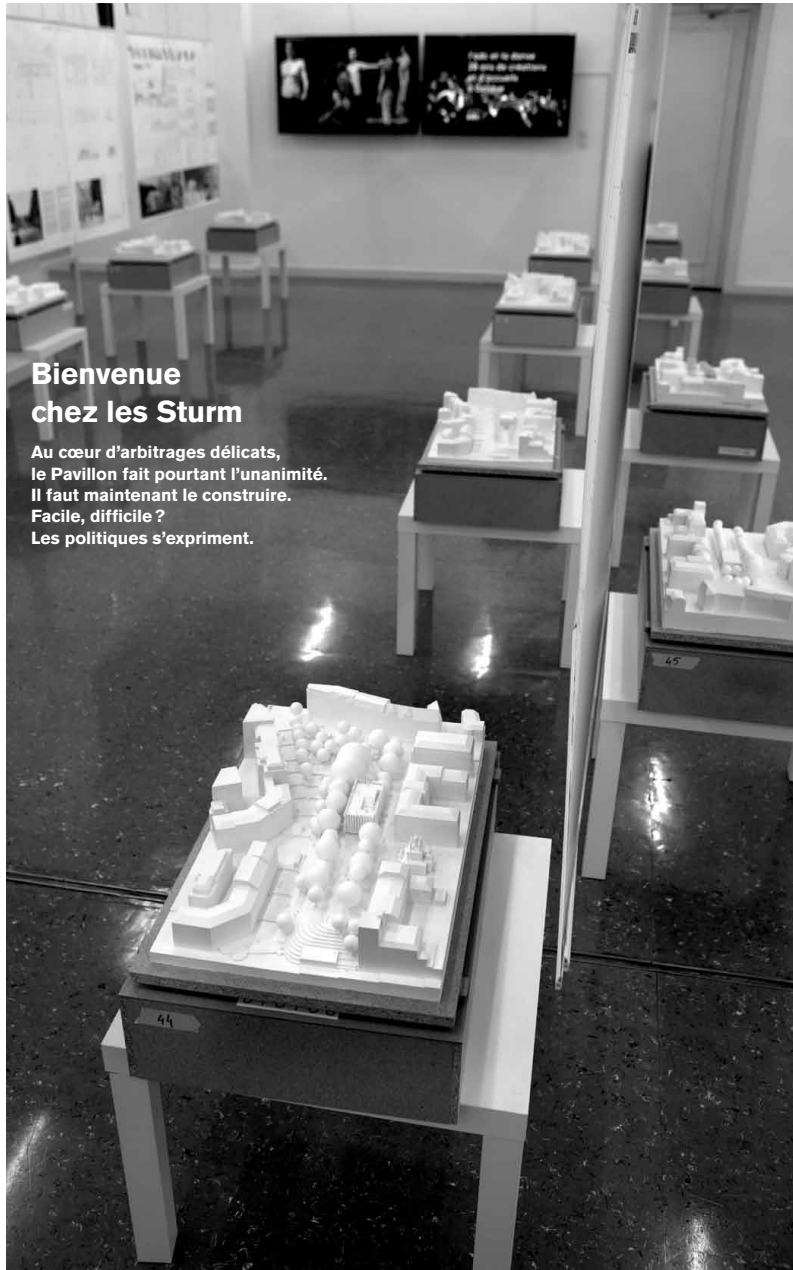
— 2007
L'adc et la Ville de Genève jettent les bases d'un concept plus léger, le Pavillon de la danse. Des diverses implantations possibles, seule la place Sturm est retenue.

— 2012
Le Conseil municipal vote le crédit en vue du concours et de l'étude du Pavillon.

— 7 octobre 2013
Le bureau lausannois ON Architecture est désigné lauréat.

— dès 2014
Avec la Ville et l'adc, le lauréat travaille sur son projet Bombatwist pour le finaliser, puis pour évaluer précisément le coût de réalisation, obtenir les autorisations nécessaires et le soumettre au vote du Conseil municipal.

— 2018
Selon le 9^{ème} plan financier d'investissement 2014-2015, début des travaux.



Bienvenue chez les Sturm

Au cœur d'arbitrages délicats, le Pavillon fait pourtant l'unanimité. Il faut maintenant le construire. Facile, difficile ? Les politiques s'expriment.



L'éger, mobile, économique, le Pavillon de la danse a des atouts politiques et pourrait voir le jour rapidement. C'est d'ailleurs la volonté affichée de la Ville de Genève, qui exprimait lors du vernissage de l'exposition du Pavillon, au Forum Faubourg le 7 octobre dernier, son souhait d'inaugurer l'édifice en 2017. Soit dans trois ans à peine.

La Ville a désormais un an pour peaufiner le projet lauréat du concours avant de déposer au Conseil municipal le crédit de construction, estimé à neuf millions de francs. Mais ce n'est pas gagné. Les importantes dépenses qui attendent la municipalité pour les dix prochaines années ainsi que le dernier programme des investissements financiers ne sont pas là pour rassurer.

Le Pavillon de la danse s'inscrit en effet dans une série de travaux conséquents en matière culturelle, comme la rénovation du Grand Théâtre (70 millions de francs), celle du Musée d'art et d'histoire (130 millions) ou encore la Nouvelle Comédie (90 millions). Sans compter les projets de logements, notamment la rénovation des Minoteries. Les arbitrages sont inévitables. Quelle sera la place du Pavillon ?

« C'est aux magistrats d'en décider », répond Jean-Philippe Haas, président de la Commission des

arts et de la culture (CARTS). Si celle-ci soutient le projet de façon unanime, elle ne dispose pas d'une grande marge de manœuvre, explique l'élu MCG. La CARTS peut toujours demander d'en accélérer la réalisation, mais sans garantie d'efficacité : « Nous l'avons fait il y a deux ans, puis l'année dernière. Avec quel résultat ? Au lieu d'être avancé, le projet a été retardé. Le parlement souhaite un budget à l'équilibre, donc le Conseil administratif doit fixer des priorités. »

Résultat : contrairement au délai annoncé lors de la présentation du projet, le premier coup de pioche du Pavillon de la danse n'est pas prévu avant 2018 dans le dernier plan financier. La dernière phase des dépenses est même agendée à 2020. Quid ? « C'est un plan d'intention revu chaque année, relativise Rémy Pagani, magistrat chargé des constructions. L'ajournement du projet de nouvelle caserne de pompiers, qui représente 60 millions de francs, nous permettra de retrouver un peu de souplesse pour rediscuter de l'ensemble des investissements. » L'élu d'Ensemble à gauche ne doute pas une seconde de la faisabilité politique du projet. « C'est une petite structure qui peut se mettre en route rapidement. » Il promet même de « tirer la charrue » au sein du Conseil administratif pour que la bâtisse se concrétise dans les délais.

A voir si l'ensemble du collège le suivra. Depuis que le Conseil municipal a demandé à l'exécutif de mieux planifier ses dépenses, une certaine « frilosité » aurait gagné ce dernier, d'après Alexandre Wisard, membre de la commission des travaux. L'écologiste rappelle toutefois que le fait de figurer au plan financier est déjà bon signe. « L'utilité et l'urgence du Pavillon de la danse ne sont plus à démontrer, poursuit-il. D'autant que cela libérera la salle communale des Eaux-Vives pour la population, en mal d'espaces. » Un avantage non négligeable, sachant que l'adc occupe provisoirement ces locaux depuis bientôt dix ans.

Nécessaire et déplaçable

Des oppositions pourraient encore retarder le projet, que les élus minimisent : il n'y aurait rien à craindre. « D'après les auditions des riverains qui ont déjà été menées, il n'y aurait visiblement pas d'oppositions », avance Jean-Philippe Haas. A voir. La voie s'annonçait libre « pour autant que la Ville dépose une demande d'autorisation de construire dès que le projet sera ficelé » ajoute Alexandre Wisard, car « c'est toujours un plus lorsqu'on demande au parlement d'accepter un crédit de construction. » Rémy Pagani en a manifestement l'intention : « Je n'attendrai pas le vote du Conseil municipal. Nous avons sa bénédiction, nous avons le terrain cela ne devrait pas poser de problème. D'un

volume similaire, le nouveau bâtiment du Mâd, aux Charmilles, s'est construit en un an. »

L'estimation du coût de réalisation du Pavillon de la danse réfrènerait cependant certains élus. « Dix millions de francs pour un bâtiment provisoire, ce n'est pas donné, observe Olivier Fiumelli (PLR), membre de la commission des Finances. Mais cette infrastructure est attendue depuis longtemps et doit se faire rapidement, car c'est un outil dont on a besoin. » A noter que l'on parle plus volontiers aujourd'hui d'un bâtiment « déplaçable » : il est en effet conçu pour être monté et démonté, de telle sorte qu'il pourrait migrer, après quelques années à la place Sturm, sur une autre parcelle — l'exemple souvent cité étant celui du PAV (Praille-Acacias-Vernets).

Le Pavillon de la danse aurait-il encore un sens si sa réalisation s'éternise ? « Oui, bien sûr, mais ce serait regrettable car il fait la majorité, voir l'unanimité du parlement, estime Jean-Philippe Haas. Sami Kanaan, doit tout faire pour convaincre le collège d'en faire une priorité. » Le défi est lancé.

LA FONDATION FLUXUM ET LE FLUX LABORATORY SOUTIENNENT LA DANSE ET LES ARTS.

« IL FAUT ENCORE AVOIR DU CHAGRIN EN SOI POUR POUVOIR ENFANTER UNE ÉTÔME QUI DANSE. »
FRIEDRICH NIETZSCHE

JOU (DANSEUSE ET CHORÉGRAPHE)

FLUX LABORATORY
10 RUE JACQUES-DALPHIN
CH 1227 CAROUGE GE
T +41 22 308 1450 F +41 22 308 1451
WWW.FLUXLABORATORY.COM

25 fév. à 20h

Vous désirez ?
Revue hip-hop

Céline Lefevre – François Berdeaux

Précédé de *Ma leçon de hip-hop*

THÉÂTRE FORUM MEYRIN

forum-meyrin.ch / Théâtre Forum Meyrin, Place des Cinq-Continents 1, 1217 Meyrin / Billetterie +41 22 989 54 54 du lu au va de 14h à 18h
Service culturel Migros Genève / Stand Info Balevert / Migros Nyon-La Combe



Image de synthèse du projet Bombatwist, vue de l'entrée.
© ON Architecture.

Trois questions à Sami Kanaan, magistrat en charge de la culture en Ville de Genève

Journal de l'adc: D'après le plan financier actuellement à l'étude, le Pavillon de la danse n'est pas une priorité. Cela va-t-il changer ?

Sami Kanaan: C'est déjà une priorité, sinon le projet aurait été reporté bien plus tard. C'est le résultat

d'arbitrages difficiles qui se négocient chaque année. L'accueil très positif réservé au projet issu du concours permet d'espérer revenir à la date prévue. Les autorités municipales sont parfaitement conscientes du caractère précaire de la situation actuelle et de la nécessité d'offrir à la danse contemporaine genevoise, largement reconnue en Suisse et dans le monde, l'écrin qu'elle mérite « à domicile ».

Cela semble bien compris par le parlement, qui reproche à l'exécutif d'en avoir reporté la réalisation contre son gré...

La majorité du Conseil municipal a aussi très explicitement insisté sur

la nécessité de limiter les investissements et s'est également exprimée sur l'urgence de certains dossiers, comme le Grand-Théâtre. Le Conseil administratif a dû en tenir compte.

Le Pavillon de la danse est donc en ballottage avec d'importants investissements, comment comptez-vous le défendre ?

On ne peut pas parler de ballottage. Globalement, la culture reste un domaine très bien représenté dans les grands investissements de ces quatre prochaines années. Nous devons pouvoir faire face à la fois au rattrapage des entretiens lourds qui n'ont pas été menés dans le passé et à la réalisation de projets structurants pour l'avenir de l'agglomération. Concernant le Pavillon, un important travail de communication a été entrepris pour démontrer la légitimité et l'urgence de ce projet léger et démontable, mais qui s'inscrit dans la durée. Mais il faut aussi que les milieux de la danse intensifient leurs efforts pour faire entendre leur voix, qui est la plus convaincante.

Propos recueillis par Pauline Carcela

Bombatwist nous séduit mais qu'en pense Pauline Rappaz ?

Donner l'impression du mouvement à ce qui est immobile. C'est là tout l'enjeu du projet du jeune bureau lausannois ON Architecture, qui a unanimement séduit le jury du concours pour le Pavillon de la danse. Le bâtiment, tubulaire, est structuré par des cadres en bois autoporteurs qui s'échelonnent à intervalle régulier, mais dont les profils sont variables; sorte de figure de gradation géné-

rant une torsion sur les façades longitudinales et le toit de l'édifice. Comme si le vent s'était engouffré dans ce dernier, provoquant une légère dilatation des parois.

Pour ce projet, les architectes se sont inspirés de la chronophotographie – technique qui décompose l'objet photographié en différentes séquences pour en étudier le déplacement. Le pavillon évoque ainsi la pratique de la danse, le mouvement du corps, sans tomber dans une architecture littérale, analogique ou démonstrative. L'ossature de l'édifice se déploie à la manière d'un folioscope, ce petit livre dont les images s'animent lorsqu'on en fait défiler les pages: un élément structurel est répété en subissant, séquence après séquence, une légère variation.

Pour laisser peu de traces de sa

présence après avoir été transporté ailleurs – le bâtiment devrait prendre ses quartiers sur la place Sturm pour une durée limitée –, le pavillon s'organise sur deux étages, sans volume souterrain. Il est destiné à abriter un espace de travail pour les danseurs et chorégraphes, un lieu de représentation, un autre destiné à sensibiliser le public à la danse contemporaine, des bureaux pour l'adc. Il est conçu pour être démontable et déplaçable, c'est donc l'implantation davantage que la forme qui fait ici écho au contexte urbain. L'édifice s'insère le long de la rue Sturm, à sa limite. Un choix qui permet de préserver l'unité de la place et de maintenir le service de la voirie, alors que le programme donnait la possibilité de le déplacer.

L'enveloppe du bâtiment, constituée d'une toile diaphane, en laisse-

ra apparaître la structure en portiques. Une peau qui révélera la double fonction du pavillon: de jour, contenant discret des activités quotidiennes de l'adc; de nuit, enveloppe lumineuse de représentations, accueillant les publics. Le futur pavillon, temporairement installé sur la place Sturm, s'inscrit dans la continuité des arts vivants; le cirque, le théâtre, historiquement ambulants. Si l'édifice sera déplacé ou réaffecté, il permettra, pendant un temps, de redonner du souffle à une place moribonde.

Pauline Rappaz est journaliste à la revue *Tracés*, bulletin technique de la Suisse romande